Devenir manager bienveillant : prévenir les risques psychosociaux

Aidez vos managers à repérer les signes de souffrance au travail et à agir à temps, dans le respect des obligations de l'entreprise.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir les risques psychosociaux et leurs principaux facteurs
- Identifier les obligations de l'employeur et le rôle du manager en matière de prévention
- Repérer les signaux d'alerte individuels et collectifs dans son équipe
- Conduire un échange avec un collaborateur en difficulté et l'orienter
- Intégrer la prévention dans ses pratiques de management

POINTS FORTS

Mise en pratique sur des cas réels apportés par les participants

Programme adaptable à votre secteur et à vos outils en intra

Démarche pédagogique, documentation remise et évaluation

- Recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Préparation et diffusion de supports pédagogiques
- Apports théoriques illustrés par des cas concrets
- Cas pratiques et mises en situation ciblées
- Personnalisation de la formation à travers de nombreux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation, par quiz ou mise en situation pratique
- Évaluation de la satisfaction et de l'engagement

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ
Managers, chefs de service, dirigeants, responsables RH

PRÉREQUIS
Aucun

DURÉE
1 journée soit 7 h au total

MODALITÉS DE DISPENSE
Formation inter-entreprises, intra-entreprise, sur mesure ou individuelle.
Pour chacun de ces formats : en présentiel ou à distance en classe virtuelle.

TARIFICATION
Formation INTER 890 € HT par personne (TVA non applicable, art. 261-4-4° du CGI)
Minimum 4 personnes - Maximum 12 personnes
Formation Intra - Sur mesure - Individuelle : demander un devis pour personnaliser le programme de cette formation pour qu'elle réponde aux spécificités de votre entreprise.
Prise en charge possible par l'OPCO de votre entreprise, selon ses critères.

DATES - LIEUX - DÉLAI D'ACCÈS
Date et lieu à déterminer en fonction des possibilités et disponibilités respectives.
Formation organisée sous 2 à 4 semaines à compter de la validation de la formation, selon les disponibilités respectives.

FORMATEUR
Expert ROLEV IMPACT

SANCTION DE LA FORMATION
Remise d'une attestation de fin de formation

RECOMMANDATIONS
TV – Écran permettant une diffusion
Connexion internet à haut débit

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
Pour vous permettre d'accéder et de suivre nos formations dans les meilleures conditions nous vous invitons à nous contacter afin de déterminer la solution la mieux adaptée à votre besoin. La référente handicap pourra, si nécessaire, proposer l'appui de réseaux d'accompagnement spécialisés (Agefiph, FIPHFP, Cap Emploi, MDPH...) afin d'identifier les aménagements les plus adaptés.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
contact@rolevimpact.com
06 15 38 72 52
www.rolevimpact.com

ROLEV IMPACT – SASU au capital de 1 000 € - 3 rue du Général Chanzy 94220 Charenton-le-Pont - RCS Créteil SIRET 98786897300015 – Code NAF 8559A - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11941356194 auprès du Préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. V2026

Programme

1 **Comprendre les risques psychosociaux**
Définitions : stress, épuisement professionnel, violences internes et externes
Les principaux facteurs de risques : intensité du travail, exigences émotionnelles, manque d'autonomie, rapports sociaux dégradés, conflits de valeurs, insécurité de la situation de travail
Conséquences pour les salariés et pour l'entreprise

2 **Le cadre juridique**
Obligation de sécurité de l'employeur et principes de prévention ; responsabilité civile et pénale
Le document unique d'évaluation des risques professionnels
Harcèlement moral et sexuel
Rôle des acteurs : direction, manager, RH, CSE le cas échéant, service de prévention et de santé au travail
Droits et obligations des salariés, dont le droit d'alerte et de retrait

3 **Repérer et agir**
Signaux faibles individuels et collectifs
Indicateurs à suivre : absentéisme, départs, arrêts, plaintes
Engager l'échange avec un collaborateur en difficulté
Orienter vers les bons interlocuteurs
Conduite à tenir face à une situation grave ou à un signalement
Mise en situation

4 **Manager avec bienveillance et exigence**
Les étapes d'une démarche de prévention
Charge de travail et priorités
Reconnaissance et soutien
Clarté des rôles et autonomie
Droit à la déconnexion
Cas pratiques et plan d'action

Nature de l'action Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L. 6313-1 du Code du travail
Suivi de l'action Feuilles d'émargement, ou relevé de connexion en classe virtuelle. **Appréciation des résultats** Évaluation des acquis en fin de formation.
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.